

FUN FOOT **GILLOU TOURNAMENT**

REGLEMENT

1. Généralités	2
2. La compétition	3
3. Inscriptions	4
4. Informations particulières	5

En s'inscrivant à cet évènement, chaque participant et/ou son représentant légal s'engage à lire et respecter le règlement suivant.

« FUN FOOT TOURNAMENT 2025 »

1. Généralités

1.1 Le Gillou Fun Foot Tournament

Un rassemblement sportif ouvert à toutes et à tous, dans un esprit fun et convivial, en souvenir de notre Gillou parti trop tôt et de sa famille que nous aimons tant !

Ce tournoi est organisé par l'association EDUC'SPORTS 13, association loi 1901, enregistré à la Préfecture des Bouches du Rhône sous le numéro W133003617, numéro SIRET 50054244400020, ayant son siège social au 7 bd Argelas, 13480 Cabriès

Dans le cadre du présent Règlement, « l'Évènement » désignera l'édition du Gillou Fun Foot Tournament. Le participant désigne le joueur/encadrant.

Le Gillou Fun Foot Tournament, n'est pas un tournoi de football ordinaire. Il se veut mixte et intergénérationnel où l'esprit d'équipe, le plaisir partagé prime sur la performance sportive. C'est en ce sens que ce dit règlement permet à chaque équipe / participant de fixer le cadre général permettant à chacun de prendre ses dispositions en amont de l'évènement !

L'inscription des équipes au GFFT vaut acceptation de l'ensemble des termes de ce règlement par tous les membres participants.

Le non-respect des éléments formalisés dans ce règlement pourra entraîner une sanction allant de points de pénalités à la disqualification complète de l'équipe, sous l'autorité des organisateurs.

1.2 Nombre d'équipes

Le nombre total d'équipes à l'Évènement est limité à 10 équipes.

1.3 Date

Le dimanche 15 juin 2025, de 08h30 à 19h00

1.4 Lieu

Terrain de football synthétique A - Complexe sportif Raymond Martin - Avenue Raymond Martin – 13480 Cabriès

1.5 Conditions de participations

Chaque équipe inscrite **doit impérativement être constituée d'au moins une femme et/ou un enfant (moins de 14 ans).** A noter que l'une, au moins de ces dites catégorie doit être présent sur le terrain, **durant toute la durée des matchs.**

Toutes équipe ne respectant pas cette contrainte bénéficiera de points de pénalités ou sera disqualifié. (voir2.3)

2. La compétition

2.1 La programmation

8h30 : Ouverture de l'événement, échauffements

8h45 : Briefing des équipes

9h – 15h : Matches de qualifications poules

15h – 16h : Quarts de finale + classements

16h – 17h : Demi-finales + Classements

17h : Petite Finale

17h30 : Finale

18h : Tombola + Podiums

18h30 : Apéritif partagé

2.2 Le terrain

Chaque match se déroule sur demi-terrain (y compris demi-finales et finale). Lors des matchs, aucunes personnes extérieures aux effectifs concernés ne seront admises sur les terrains et leurs abords.

2.3 Durée

Chaque match est composé de deux mi-temps de 7 minutes, entrecoupées d'1 minute de pause. 5 minutes seront positionnées entre 2 matchs permettant aux équipes concernées de se mettre en place.

2.4 Effectif par équipe

Les matches se jouent à 6 + 1 gardien - Les changements sont illimités !

Les effectifs doivent être intergénérationnel et/ou mixte

Durant toute la durée des rencontres, les catégories (femme ou enfant) doivent être représentés sur le terrain. En l'absence de l'une de ces dites « catégories » et ce quel que soit la durée d'absence, l'équipe concernée écoperà d'une pénalité de 2 buts, par mi-temps.

De ce fait, et afin de veiller à l'intégrité physique de chaque participant et au respect du règlement, nous conseillons vivement que chaque équipe soit composée d'au moins deux personnes de ces dites catégories.

Ex : 10 Joueurs dont au moins

- 2 enfants ou 2 femmes
- 1 enfant ET 1 femme

Ces points de règlement sont évidemment des quotas minimums. Les équipes peuvent accueillir un plus grand nombre de ces dites catégories (dans la limite de 10 joueurs par équipe)

2.5 Equipement des joueurs & joueuses

Chaque participant doit être équipé d'une tenue uniforme (Maillot + Shorts + Chaussettes) + Protèges tibias (obligatoires) + chaussures de sport.
Les crampons vissés sont interdits.

2.6 L'arbitrage

En son sein, et suivant un planning préalablement mis en place par l'organisation, chaque équipe s'engage à arbitrer en toute neutralité et de façon équitable. Ainsi un à deux joueurs doivent être désignés pour prendre en charge cette partie. Chaque arbitre s'assurera de respecter les horaires du planning prévisionnel. Une réunion avec toutes les personnes désignées, de chaque équipe, sera mise en place en début d'évènement. Les arbitres désignés (majeurs) arbitreront au minimum deux matches de poules + 2 à 3 matchs de classement !

Une régulation, à la demande de l'organisation ou des présumés pourra être mise en place durant l'évènement, en cas de besoin.

2.7 Responsabilité des mineurs

En dehors des temps de match, chaque participant mineur reste sous la responsabilité de son accompagnateur/parent et ne pourra pas être placé sous celle de l'organisateur.

2.8 Podiums

Les podiums se feront en fin de tournoi, une fois le classement final établi.
Chaque participant sera récompensé.

3. Inscriptions

Date limite d'inscription : **Mercredi 11 juin 2025**

L'inscription au FUN FOOT TOURNAMENT doit se faire via le site www.educsports13.fr exclusivement.
(Aucune inscription sur place)

Tout engagement est personnel, ferme et définitif. Il ne peut faire l'objet d'un remboursement pour quelque motif que ce soit, excepté si « l'Évènement » est annulé dans sa totalité.

Sur place, chaque participant(e) inscrit(e) et/ou son tuteur légal devra se présenter à l'accueil de l'évènement et remplir une décharge de responsabilité. Une pièce d'identité de l'inscrit(e) pourra être demandée.

Tarif inscription = 100€/équipe

Ce tarif inclut : l'inscription à l'évènement, l'organisation, 6 bouteilles d'eau.

4. Informations particulières

4.1 Secours

En cas de nécessité, et dans l'intérêt de la personne secourue, l'organisation pourra faire appel aux pompiers qui, dès lors, prennent la direction des opérations et mettent en œuvre tous les moyens appropriés.

4.2 Assurance

Conformément à la législation en vigueur, l'organisateur a souscrit une assurance couvrant les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile et celle de ses préposés. Un justificatif peut être communiqué à tout participant sur simple demande.

4.3 Modification - annulation de la manifestation

Si les circonstances l'exigent, l'organisateur se réserve le droit de reporter la date et/ou les horaires de l'« Evènement ».

Si « l'Évènement » devait être annulé pour tout motif indépendant de la volonté de l'Organisateur, ce dernier proposerait, en fonction des circonstances, le remboursement des frais d'inscription, à l'exclusion de toute autre somme.

En cas de changements (pour conditions climatiques ou tout autre incident), le format et le programme pourront être modifiés.

4.4 Droit à l'image

J'autorise l'organisateur EDUC'SPORTS à conserver, publier, diffuser, reproduire, ou exploiter toutes prises de vues opérées dans le cadre l'évènement sur lesquelles j'apparaîtrai et mon (mes) enfant(s) apparaîtrai (ent).

Le participant garantit n'être lié par aucun contrat exclusif relatif à l'utilisation de son image et/ou de son nom et/ou de sa voix.

L'organisateur, ses ayants droits, ses ayants cause s'interdisent expressément d'utiliser le nom, la voix ou l'image des participants dans un support à caractère pornographique, raciste, xénophobe, et plus généralement, s'interdisent toute exploitation préjudiciable à la dignité des participants.

L'Organisateur EDUC'SPORTS 13



Association Loi 1901
N° W133003617
1010 Av Jean Moulin - 13480 CABRIES
Port. 06 64 43 40 28 - Fixe 09 87 75 73 60
E-mail : educsports13@orange.fr
Site : www.educsports13.fr
Siret : 500 644 444 000 20 - APE : 9319Z